Le Cese en amont de la conférence COP21



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 19/01/2015

Les enjeux de la conférence « COP21 »

La 21e conférence climat internationale COP21, organisée sous l'égide des Nations Unies, sera accueillie à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Elle aura pour rôle de faciliter la négociation auprès de tous les acteurs afin d'aboutir à l'adoption de l'accord final pour contenir le réchauffement global en deçà de 2°C. Pour le limiter, la France considère comme essentielle une approche globale et intégrée du développement et de la lutte contre le changement climatique notamment par un "verdissement" des politiques nationales d'aide au développement.

Plusieurs axes pour atteindre l'objectif sont proposés :

> *Les contributions des États complétées des initiatives développées par les collectivités locales, par la société civile et par les entreprises amplifieront la mobilisation internationale.*
>
> *Les financements de la lutte contre le changement climatique seront détaillés comme le programme des premiers investissements issus du Fonds vert auquel la France a déjà contribué en mobilisant plus de 420 millions d'euros par an entre 2010 et 2012 au titre du "fast-start". L'Agence française de développement (AFD) s'est engagée à ce que 50% de ses octrois financiers annuels dans les pays en développement soient alloués à des projets en faveur du climat.*

L'association de la société civile étant un élément clé de la stratégie de préparation de la conférence, la France crée les conditions d'un dialogue productif sur les sujets de la négociation et développe les projets de mobilisation favorisant l'obtention d'un accord ambitieux.

Les propositions et le forum du Cese

Initiateur de nombreux débats, réflexions et recommandations sur le développement durable depuis plus de 30 ans, le Cese continue son apport d'expertise sur la thématique du climat. Représentant la société civile, ses conseillers préparent actuellement deux avis « Vingt ans de lutte contre le changement climatique en France – Bilan et perspectives des politiques publiques » rapporté par Gaël Virlouvet, et « Les enjeux de la Conférence climat Paris 2015 » rapporté par Bernard Guirkinger et Céline Mesquida. Pour celui-ci, la section des Affaires européennes et internationales a notamment auditionné Laurence Tubiana, Ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique, représentante spéciale pour la conférence Paris Climat 2015 (MAEDI/MEDDE). Jean Jouzel prix Nobel et Antoine Bonduelle avaient déjà présenté un avis en mai 2014 sur « L'adaptation de la France au changement climatique mondial ».

Pour ouvrir le débat aux citoyens avant la conférence de Paris climat 2015, le Cese organise le 4 juin son 5e forum « Vivre ensemble » qui a reçu le label « COP21 ».

© - copyright CESE - Novembre 2026